

**DEPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE**  
**Arrondissement de CHINON**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 5 JUIN 2018**

Le **cinq juin deux mil dix huit** à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Bourgueil, légalement convoqué le 24 mai 2018, s'est réuni en l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Laurence RIGUET, Maire.

Date d'affichage de la convocation : 30 mai 2018

Nombre de conseillers : 27

Exercice : 27

Présents : 14

Votants : 25

**N° ordre : 2018/59**

**Sont présents** : MM. Laurence RIGUET. Nathalie FABBRI. Benoît BARANGER. Catherine TENDRON. Cyril MOLESINI. Magali L'HERMITE. Patrick SICLET. Yves LEROY. Nadine LEROYER. Catherine ECHAPT. Jean-Marc TRESSEL. Michel PERROCHON. François ROUSSEAU. Chantal SOULIER.

**Sont absents et ayant voté par procuration :**

Monsieur Jacques PIEDOUE à Monsieur Cyril MOLESINI

Madame Moïsette REFRAY à Madame Catherine TENDRON

Monsieur Jackie FORASTIER à Monsieur Michel PERROCHON

Madame Sylvie JACOB à Madame Nadine LEROYER

Monsieur Bertrand MARCHESEAU à Madame Nathalie FABBRI

Madame Marie-Aude BOURDIN à Madame Catherine ECHAPT

Madame Delphine DUTHIL-DEBRAY à Monsieur Benoît BARANGER

Monsieur Mikaël CREIS à Monsieur Patrick SICLET

Madame Laëtitia BOISSEAU à Madame Laurence RIGUET

Monsieur Guy WISENER à Monsieur François ROUSSEAU

Madame Monique MESLET à Madame Chantal SOULIER

**Sont absents excusés** : Régis GIMENEZ. Damien LORIEUX

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Monsieur Michel PERROCHON est désigné pour remplir cette fonction qu'il a acceptée.

L'assemblée ainsi composée :

**OBJET : ECOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE ROSSIGNOL DE BOURGUEIL – Révision des tarifs**

Vu la délibération en date du 4 juillet 2017 fixant la nouvelle tarification de l'école de musique municipale Rossignol de Bourgueil,

Vu les propositions du comité consultatif « vie culturelle » en date du 17 mai 2018,

Le conseil municipal

Entendu le rapport du Maire,

**Après avoir délibéré, à la majorité, par 21 voix POUR, 1 voix CONTRE ET 3 ABSTENTIONS,**

ACCEPTE les tarifs de l'école de musique municipale Rossignol à compter de la rentrée scolaire 2018-2019 comme suit :

Initiation/ découverte de la musique

	QUOTIENT FAMILIAL MENSUEL AU SENS FISCAL		Jardin musical éveil musical
	Tranches	Barème	Tarif
Elèves de Bourgueil et Harmonie municipale	1 <sup>ère</sup> tranche	De 0 à 900€	48 €
	2 <sup>ème</sup> tranche	De 901 à 1650€	53 €
	3 <sup>ème</sup> tranche	1651€ et plus	65 €
Elèves des communes extérieures	Barème unique		71 €

Parcours Global du musicien (Formation musicale + instrument + PC\*)

	QUOTIENT FAMILIAL MENSUEL AU SENS FISCAL		Formation musicale	Instrument	Pratiques collectives PC*	Parcours global
	Tranches	Barème	Tarif	Tarif	Tarif	Total
Elèves de Bourgueil et Harmonie municipale	1 <sup>ère</sup> tranche	De 0 à 900€	58 €	72 €	12 €	142 €
	2 <sup>ème</sup> tranche	De 901 à 1650€	74 €	86 €	12 €	172 €
	3 <sup>ème</sup> tranche	1651€ et plus	92 €	104 €	12 €	208 €
Elèves des communes extérieures	Barème unique		107 €	123€	12 €	242 €

PC\* : Petit orchestre/ technique vocale/ atelier de musiques actuelles/ classe d'accompagnement (Harmonie : gestion associative autonome)

Atelier collectif (seul)

	QUOTIENT FAMILIAL MENSUEL AU SENS FISCAL		Atelier technique vocale Atelier Musiques Actuelles
	Tranches	Barème	Tarif
Elèves de Bourgueil et Harmonie municipale	1 <sup>ère</sup> tranche	De 0 à 900€	48
	2 <sup>ème</sup> tranche	De 901 à 1650€	53
	3 <sup>ème</sup> tranche	1651€ et plus	65
Elèves des communes extérieures	Barème unique		67 €

Musique en famille

	QUOTIENT FAMILIAL MENSUEL AU SENS FISCAL		Atelier parent/enfant
	Tranches	Barème	Tarif
Elèves de Bourgueil et des communes extérieures	Barème unique		25€

- Location d'instrument : 110 € pour l'année scolaire 2018-2019

**APPLIQUE** une réduction de 20 % à partir de la 3<sup>ème</sup> personne d'une même famille, hors musique en famille ;

**APPLIQUE** une réduction de 10 € sur les ateliers « technique vocale » et « musiques actuelles » pour les élèves de l'harmonie municipale et du Tourdion inscrits à l'école de musique municipale Rossignol ;

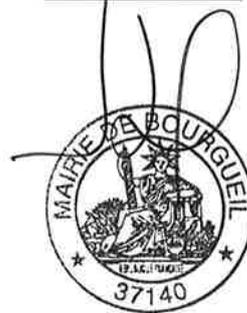
**ACCEPTTE** le paiement avec les passeports Loisirs jeunes ;

**IMPUTE** les recettes correspondantes au budget de la commune.

Fait et Délibéré le jour, mois et an que dessus  
Pour Copie Conforme,  
BOURGUEIL, le 6 juin 2018

Le Maire,

Laurence RIGUET



Certifié exécutoire compte tenu  
de la réception en sous-préfecture le :

Publié ou Notifié le :

Accusé de réception en préfecture  
037-213700313-20180605-20180605-D59-DE  
Date de télétransmission : 11/06/2018  
Date de réception préfecture : 11/06/2018